

Position de l'Action culturelle francique

Nous souhaitons donner ici notre opinion en tant qu'association culturelle francique de Moselle, car nous ne sommes pas d'avis que le projet d'une Université à Luxembourg soit uniquement une "affaire" luxembourgeoise.

Un aspect très important devrait être pris en compte dans ce projet: l'entrée de la langue luxembourgeoise dans la vie universitaire. En effet, à l'heure actuelle, aucune Université ne dispense de formation de haut niveau en ce qui concerne le "Lëtzebuergesch". Ce "chaînon universitaire manquant" est primordial et comblerait un vide inquiétant. "D'lëtzebuergesch Sprooch an der Universiteit" constitue à cet égard un objectif important, non seulement pour le Luxembourg, mais également pour les régions hors du Luxembourg où le francique (luxembourgeois) est pratiqué: l'Ardenne en Belgique, les aires linguistiques franciques luxembourgeoises en Sarre et Rhénanie-Palatinat, mais surtout en France, dans le pays

thionvillois où près de 40.000 personnes (eh oui, quarante mille!) sont luxembourgophones.

En France, le luxembourgeois ne bénéficie d'aucune reconnaissance officielle. Au contraire, aucun droit culturel ou linguistique n'est reconnu aux locuteurs franciques. Enseignement, administration, etc, restent entièrement fermés à toute prise en compte. La mise en place d'unités spécifiques de haut niveau concernant la langue luxembourgeoise constitue donc à nos yeux un objectif primordial et largement transfrontalier.

Eng Universiteit zou Lëtzebuerg misst d'Problematik vun der lëtzebuergescher Sprooch endlech a Graff huelen. Dat ditt och fir eis a Lotréngen eng grouss Hoffnung bedäiten.

**Jean-Marc Becker, Président vum Veräin
"Wéi Laang Nach?"**